

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024**

DEL-2024-65

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARTHALAIS, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants : M. GAILLARD.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GYSELINCK,
PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : M. GENIN.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, GILET, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT, MATHIAN.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, SONNERAT.

Suppléants : M. PEPIN.

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : .

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme WENDLING,
MM. FROSSARD, GEORGES, VILLARD.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

MM. CATTANÉO, FRANÇOIS, GILLET, MARIAS, MARTIN-COCHER, REY, ROLLIN.

Étaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARRY, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCHET,
BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CALLET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARBONNIER,
CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUGAVE,
EVERAERE, GAUDIN, GENOUD, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, JOURNE,
LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MEYNET-CORDONNIER,
PEROU, PERRET, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, ECALARD, KHAY, JAILLET,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.



Membres en exercice :	103
Présents :	45
Membres habilités à prendre part au vote :	103
Votants :	45
Représentés par mandat :	7

Objet : ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE SYAN'CHALEUR

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET

Par délibération du Comité syndical du 29 juin 2017, le SYANE s'est doté de la compétence mentionnée à l'article L.2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid.

Le service public en découlant, incluant une activité de vente de chaleur, est qualifié de Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC). Ce SPIC peut être géré soit sous forme de régie, soit en délégation de service public.

Le Comité syndical réuni le 15 février 2018 a décidé de créer une régie à simple autonomie financière pour l'exploitation du SPIC en régie par le Syndicat. La création de ce type de régie permet, bien que l'organe de gestion soit distinct du Syndicat, de conserver le pouvoir décisionnel au sein du Comité syndical.

Cette régie est dénommée « Syan'Chaleur », et dispose d'un budget annexe spécifique.

Le fonctionnement de la Régie Syan'Chaleur fait appel à un Conseil d'Exploitation, émanation du Comité syndical, dont le rôle est de préparer et donner des avis préalables sur des décisions à intervenir au Comité syndical.

Dans sa délibération du 15 février 2018, le Comité syndical a décidé de sa composition, avec :

- 3 élus du Comité, dont le Président du SYANE, membre de droit,
- 2 agents du SYANE.

Par délibération du 13 octobre 2022, le Comité syndical a décidé de porter la composition du Conseil d'Exploitation de Syan'Chaleur à 6 membres, dont 4 élus, et désigné M. Patrice COUTIER comme membre de ce Conseil d'Exploitation.

La Direction de la Régie est assurée par M. Benoît DUPERTHUY, Directeur Général du SYANE.

Les membres du Comité désignés pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation sont :

- M. Joël BAUD-GRASSET, Président du SYANE et membre de droit,
- M. Gilles FRANÇOIS, élu du SYANE,
- M. Jean-Pierre STEYER, élu du SYANE,
- M. Patrice COUTIER, élu du SYANE,
- M. Joël LOUVEAU, agent du SYANE, directeur général adjoint ressources et moyens en qualité de titulaire et M. Yann JEZEQUEL, directeur des finances, en qualité de suppléant,
- M. Fabien CHALLEAT, agent du SYANE, responsable du service Energies Renouvelables en qualité de titulaire et M. Raphaël VIVIAN, directeur général adjoint des services techniques, en qualité de suppléant.

L'évolution récente du nombre de Vice-Présidents et la délégation confiée à M. Lucien BOISIER qui s'en est suivie conduisent à modifier la composition du Conseil d'Exploitation de la Régie.

A noter qu'il conviendra de désigner un agent du SYANE en tant que suppléant, après le départ du Syndicat de M. Yann JEZEQUEL.

Les membres du Comité sont invités :

1. à désigner les 6 membres pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation :

- M. Joël BAUD-GRASSET, Président du SYANE et membre de droit,
- M. Gilles FRANÇOIS, élu du SYANE,
- M. Lucien BOISIER, élu du SYANE,
- M. Patrice COUTIER, élu du SYANE,
- M. Joël LOUVEAU, agent du SYANE, directeur général adjoint ressources et moyens en qualité de titulaire, et un agent du SYANE à désigner en tant que suppléant, après le départ du Syndicat de M. Yann JEZEQUEL,
- M. Fabien CHALLEAT, agent du SYANE, responsable du service Energies Renouvelables en qualité de titulaire et M. Raphaël VIVIAN, directeur général adjoint des services techniques, en qualité de suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE